

Le recyclage des emballages, comment ça marche ?

Le recyclage des emballages est une grande chaîne où chacun a sa place : les entreprises qui fabriquent les produits que nous utilisons, les villes qui collectent nos poubelles et bien sûr, les Français, eux-mêmes, qui trient chaque jour leurs emballages. Tout le monde se sent concerné et chacun a choisi d'agir pour le bien de notre environnement.

Trier, un geste simple qui fait du bien !

- **Nous produisons, chaque jour, par personne**, plus d'un kilo de déchets. Parmi eux, des emballages qui peuvent être recyclés à condition qu'ils soient déposés dans le bac de tri ! Ne pas trier ses emballages, c'est jeter de la matière qui pourrait resservir pour fabriquer de nouveaux produits.
- **En France, les entreprises** qui fabriquent les objets et produits que nous achetons en magasin travaillent à leur niveau pour produire autrement. Elles réduisent les pollutions que génèrent leurs usines, dans l'eau, l'air et le sol. Elles réduisent les emballages ou en imaginent d'autres, plus faciles à recycler pour économiser la matière et les ressources naturelles.
- **36 312 villes et villages** font tout pour nous faciliter la vie et nous permettre de trier plus et mieux : des conteneurs ou des bacs faciles d'accès et des informations utiles pour les habitants. Pour connaître les consignes de tri dans ta ville, consulte le guide du tri sur www.consignedetri.fr
- **Des scientifiques, des ingénieurs...** travaillent pour que les matières issues du recyclage servent à fabriquer de nouveaux produits. Ils inventent aussi des techniques de fabrication et des matériaux plus facilement recyclables.

Bon pour l'environnement

Le recyclage permet de préserver nos ressources naturelles, de limiter la pollution et d'économiser l'énergie nécessaire pour fabriquer des produits et des emballages.

* La collecte sélective est le ramassage par camion des emballages déposés dans les bacs et de conteneurs de tri.

Chacun de nous

achète et consomme des produits qui peuvent être emballés.

Les usines de recyclage

transforment les emballages par catégories (plastique, carton ou papier, verre, acier, aluminium...) en une nouvelle matière première que les entreprises achètent et utilisent pour fabriquer de nouveaux objets ou emballages.

Chacun de nous

trie ses emballages.

Les entreprises

imaginent et produisent des emballages plus simples, plus faciles à recycler et plus légers.



ECO EMBALLAGES

pilote le tri et le recyclage en France.

Elle recommande des actions aux entreprises et aux villes, et aide les citoyens à trier toujours mieux et plus.

Les villes

organisent la collecte des emballages et leur acheminement vers les centres de tri puis les usines de recyclage. Elles communiquent et informent la population sur les consignes de tri, la composition des emballages, les jours de collecte...

Et demain...

Le recyclage a bien avancé mais il lui reste du chemin à parcourir.
67% des emballages sont recyclés aujourd'hui. Nous pouvons faire plus encore grâce au tri !

Rêvons qu'un jour les déchets n'existent plus, que tout ce que nous produisons puisse être recyclé et utilisé à nouveau, comme c'est le cas dans la nature.



Sais-tu

ce que deviennent les emballages une fois triés ?

Découvre-le sur :

www.ecoemballages.fr/suivez-moi